Une image contenant texte, personne, gens, groupe

Description générée automatiquement**01 04 2014 - Signature de la Convention de Partenariat AC3G/FDC30**

Le mardi 1er avril (Non, ce n'est pas une blague !) à l'issue du Conseil d'Administration de la FdC30 , la premiére Convention de Partenariat entre la FdC30 , propriétaire du domaine de St André de Valborgne et l'AC3G , a été signée à 21h00 , par les Présidents de chaque structure représentative  
Au delà de l'interet et de la nouveauté que représente une telle Convention pour une association de chasse spécialisée comme la nôtre , au delà de la reconnaissance effective de son expertise tant au plan de la formation qu'à celui de son implication dans la démarche cynégétique départementale , c'est bien son incontournabilité qui est ainsi reconnue par l'instance fédérale et son Président Gilbert Bagnol.  
Sans détailler trop avant, des termes qui nous restent encore à définir, nous pouvons dire que cette CONVENTION s'articule autour de 3 axes majeurs sur lesquels notre expertise est requise  
1/ La mise en place de suivis techniques des populations existantes sur et hors du territoire en appui des techniciens de la Fdc30 / 48 , de l'ONCF et du Parc des Cévennes.  
IKA  
Comptages au brâme  
Circuits d'observation …  
2/ L'organisation, l'aménagement et l'entretien du territoire  
Préparation de place d'affouragement pour cervidés… Préparation de placettes d'observations des comportements animaliers  
Ouverture de chemin de pirsch ...  
3/ et, enfin, retour à ce qui fait notre spécificité , la création d'une formation visant à faire découvrir ou approfondir des modes de chasse qui ne sont pas nouveaux mais dont le regain d'interet nous fait pressentir qu'ils peuvent dés aujourd'hui, représenter les outils alternatifs d'une chasse gérée .  
Chasse à l'affût ,  
Chasse à l'approche et Drücken ou battue silencieuse. Cette formation pourra être assortie d'un accompagnement sur le terrain, en vue de l'application pratique de la théorie reçue , et du prélevement d'un gibier soumis au plan de chasse de la FDC30 , dans une mesure qu'il reste encore à définir .  
  
Afin de faciliter les échanges entre nos deux structures , nos amis Bernard DOUTRES et Nicolas SALS , ont été désignés à l'unanimité , représentants du comité de pilotage du projet mis en place avec la Fédération , lors de la réunion de bureau du 09 avril 2014 . Souhaitons nous bonne chance dans la réalisation d'un tel projet ! PPH